

L'ÉCONOMIE

LE QUÉBEC—LES FAILLITES COMMERCIALES

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au très distingué ministre d'État . . .

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Bravo.

Le sénateur Flynn: . . . chargé du Développement économique régional . . . ou serait-ce des disparités régionales? Je n'arrive jamais à arrêter mon idée là-dessus.

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, je suis en mesure dès maintenant de rectifier cette appellation. C'est ministre d'État chargé du Développement économique régional; l'utilisation de toute autre appellation serait inconvenante pour une charge que je juge très importante pour le Canada.

Le sénateur Flynn: Je sais gré au ministre de ses précisions. Lorsqu'il dit «régional», entend-il également économique?

Le sénateur Olson: J'entends les deux.

Le sénateur Flynn: Il existe une différence entre économique et régional. Régional ne signifie pas nécessairement économique.

Le sénateur Olson: Le leader de l'opposition devrait écouter plus attentivement. C'est ministre d'État—cela ne devrait pas susciter de difficulté—du Développement économique régional. Pour abrégé, on écrit généralement MEDER.

Le sénateur Flynn: J'estimais que ce devrait être du Développement économique national et régional. Je trouve l'appellation officielle ambiguë. Pourtant, cela ne devrait pas m'empêcher de poser ma question au ministre.

A maintes reprises déjà, je lui ai demandé quelles répercussions pourrait avoir sur l'économie la décision générale du gouvernement fédéral d'abandonner ou de bloquer certains projets de grande envergure. Si je l'interroge à ce sujet, c'est à cause des nombreuses faillites récentes qu'on nous a signalées. On a en effet annoncé qu'au cours du mois de janvier, 405 entreprises commerciales ont fait faillite au Québec, soit 100 de plus qu'en Ontario, qui dispose pourtant d'un territoire plus vaste. Le ministre pourrait-il nous dire s'il impute ces nombreuses faillites à la récession actuelle?

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, je tiens tout d'abord à remercier le leader de l'opposition d'avoir qualifié le ministre de «distingué». Je crois même qu'il a dit «très distingué», ce qui ajoute encore au compliment. Le leader de l'opposition a ensuite posé une question ayant trait aux mégaprojets et a cherché à établir un rapport avec le nombre des faillites . . .

Le sénateur Flynn: Commerciales.

Le sénateur Olson: . . . accablant un certain nombre de sociétés qui, a-t-il précisé, n'appartenaient pas toutes à la même catégorie.

J'éprouve beaucoup de sympathie devant les difficultés qu'ont à affronter certaines entreprises canadiennes, mais j'ai beau déployer toutes mes facultés intellectuelles, je n'arrive pas à saisir le rapport entre ces deux assertions.

[Le sénateur Flynn.]

Le sénateur Flynn: Pour ce qui est des chiffres, on a établi des records nationaux avec 2,403 faillites personnelles et 917 faillites commerciales. Si l'on songe à tout l'argent perdu dans ces 917 faillites commerciales, cela ne correspondrait-il pas à un mégaprojet? Le ministre pourrait peut-être nous dire ce qu'il en pense.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, j'ai une première observation à faire, pour éviter tout malentendu sur le sens des mots, au sujet de la définition du terme «mégaprojet» tel qu'employé par le comité chargé d'étudier les perspectives, le nombre et la date des «mégaprojets». Le terme s'applique à toute entreprise, individuelle ou en société, qui exige des investissements de 100 millions de dollars ou plus. Qu'on puisse vouloir faire le compte de toutes les personnes victimes de faillites n'a rien à voir avec le terme employé. Le terme «mégaprojet» ne vient pas de moi; en fait, j'en ignore l'origine précise, mais le sens se rapproche de celui de «grand projet» . . .

● (1415)

L'honorable Lowell Murray: Le mot est d'origine grecque.

Le sénateur Olson: Je me dois de répéter à mon collègue, de sorte qu'il le comprenne bien, que les espoirs du gouvernement ne sont pas tous fondés sur les grands projets ou les «mégaprojets». En fait, je l'ai d'ailleurs dit au Sénat plus d'une fois; d'ici à la fin du siècle, mettons, soit la période sur laquelle le comité des grands projets s'est penché, les 440 milliards de dollars qui pourraient y être consacrés représenteraient de 20 à 25 p. 100 de tout ce qu'on projette comme investissements dans le développement économique du Canada.

LE SECTEUR MANUFACTURIER—LE DÉCLIN DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION

L'honorable G. I. Smith: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé du Développement économique mais auparavant, aurait-il l'obligeance de répéter le sigle de son ministère? Je crois qu'il l'a mentionné tout à l'heure, mais je n'ai pas réussi à le saisir.

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Le nom du ministère est ministère d'État chargé du Développement économique régional. En prenant les premières lettres des mots importants et en les prononçant selon les règles de la prononciation française, on obtient MEDER.

Le sénateur Smith: Je vois. Je remercie le ministre de son explication.

Il sait certainement que Statistique Canada a annoncé la semaine dernière que l'industrie manufacturière canadienne a fonctionné à 75 p. 100 de sa capacité pendant le dernier trimestre de 1981 et que cela constituait le point le plus bas atteint depuis vingt ans. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement peut expliquer ce déclin? L'attribue-t-il à une baisse de productivité, au manque de débouchés sur les marchés internes et étrangers ou encore à la diminution des investissements?

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, bien entendu, une multitude de facteurs expliquent ce phénomène. Il y a entre certains d'entre eux une interpénétration très complexe. On a noté une baisse de la consommation pour certaines marchandises produites dans le secteur manufacturier. Par ailleurs, sur le